

DRIEE Ile de France

A l'attention de
Madame ADAMSKI

Beaucouzé, le 3 juin 2021

n° réf. : YGEL/SJ/10254d/

Objet : Demande d'autorisation de capture exceptionnelle de poissons à des fins scientifiques

Monsieur le Directeur,

Comme en 2020, j'ai l'honneur, par la présente, de solliciter auprès de vos services (conformément à l'article L. 436-9 du code de l'environnement), l'autorisation de réaliser des pêches à caractère scientifique dans la Marne et la Seine.

Cette année nous souhaiterions pouvoir prélever jusqu'à 20 chevaines maximum et non 10 car notre expérience a montré que le poids de chairs nécessaire à l'analyse du laboratoire n'était pas atteint tous les ans sur chaque station dès lors que nous avons de (trop) jeunes individus et peu ou pas d'adultes. Dans ces cas-là, les analyses ne sont pas possibles et il n'y a plus de pertinence pour comparer les résultats entre station et étudier le gradient de contamination des poissons de la Seine. Bien sûr, il ne s'agit pas de prélever 20 individus systématiquement puisqu'en présence de quelques adultes, le poids de chairs attendu est généralement atteint entre 7 et 15 individus.

Les conditions de délivrance des autorisations étant fixées par les articles R. 432-6 à R. 432-11 du code de l'environnement, vous trouverez ci-après la description des opérations envisagées. Il nous est actuellement difficile de programmer les dates précises de terrain qui dépendent en partie des conditions météorologiques. Nous nous engageons, bien entendu, à prévenir l'ensemble des partenaires administratifs et techniques 15 jours avant notre intervention comme l'indique la réglementation.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie de recevoir, Monsieur le Directeur, mes sincères salutations.

S. JACQUES

**DEMANDE D'AUTORISATION
DE PECHEES EXCEPTIONNELLES A DES FINS SCIENTIFIQUES**

Identification du bénéficiaire	AQUASCOP BIOLOGIE Technopole d'Angers 1 avenue du Bois l'Abbé 49070 ANGERS BEAUCOUZE Représentée par M. Benoit RAYNAUD, Gérant
Responsable de l'exécution matérielle	Chef de projet de l'étude : Yannick GELINEAU, Liste des participants ci-après
Objectifs / Nature du projet	Inventaire piscicole dans le cadre du suivi de la contamination en micropolluants des poissons de la Seine et de la Marne
Commanditaire	S.I.A.A.P. 2 RUE JULES CESAR 75589 PARIS CEDEX 12
Destination du poisson	les poissons capturés vivants dans le cadre de ces pêches scientifiques sont remis à l'eau après avoir été déterminés et mesurés : excepté un maximum de 20 chevaines par station pour analyse des micropolluants présents dans les chairs les chevaines seront envoyés par transport réfrigéré et analysés par un laboratoire spécialisé. Les espèces pouvant provoquer des déséquilibres biologiques sont remis au détenteur du droit de pêche ou détruits
Lieux de capture	nb stations : 4 stations <ul style="list-style-type: none"> - La Marne à Gournay, - la Marne à Maisons Alfort, - la Seine à Villeneuve St Georges, - la Seine à Levallois, ... Cf : localisation sur la carte IGN jointe
Période d'intervention	Les pêches seront programmées au cours d'une semaine entre le 30 aout et 15 octobre 2021 . Idéalement, nous souhaiterions intervenir entre le 30 août et 3 septembre pour rester cohérent avec le suivi réalisé depuis 3 ans, mais cela dépend des conditions météorologiques.
Déclaration préalable	Avant chaque opération de pêche il sera adressé à la DRIEE, l'OFB ainsi qu'à la Fédération de Pêche une déclaration écrite précisant le programme, les dates, les lieux de captures, l'identité des personnes présentes et les moyens de capture
Compte rendu d'exécution	Aquascop se conformera à l'arrêté préfectoral, après l'exécution de chaque opération, il sera adressé aux administrations/organismes mentionnés dans l'arrêté préfectoral un compte rendu précisant les résultats de capture et la destination du poisson.
Autorisation des propriétaires riverains et détenteurs des baux de pêche	En cours

● Lieux des opérations

N° station	Cours d'eau	Lieu dit	Commune	Localisation
1	La Marne	en aval du pont de Gournay (secteur non navigué)	Gournay S/ Marne; Noisy le Grand; Neuilly S/ Marne (93)	Coordonnées lambert 93 X : 668775 – Y : 6862899
2	La Marne	autour de l'île Charentonneau	St Maurice; Maisons-Alfort (94)	pk 175 à 177
3	La Seine	entre le barrage d'ablon et le pont de Villeneuve	Villeneuve St Georges, Ablon s/ Seine; Villeneuve le Roi (94)	pk 150 à 153
4	La Seine	autour de l'île de la grande Jatte	Levallois-Perret; Asnières s/ Seine Neuilly sur Seine (92)	pk 19 à 23

● Informations complémentaires :

N° station	Profondeur du cours d'eau (en m)	Largeur du cours d'eau (en m)	Type ¹	Prospection ²	Nombre d'anodes	Nombre d'épuisettes	Matériel ³
1 à 4	/	/	Pêche partielle par points	en bateau de type Newmatic (ou zodiac) double coque et insubmersible, de dimension 4,5m et équipé d'un moteur Durée : 0,25 à 1 jour par station (temps très variable) Nbre de personnes : 3 à 4	1 anode	1 épuisette	moteur et générateur EFKO FEG 8000 normalisation française (type II) puissance 8 kW tension 150-300 / 300-600 V

¹ Complète, partielle

² A pied, mixte, en bateau

³ Matériel conforme à la réglementation en vigueur : **normes EN 60335-2-86** « sécurité des appareils électrodomestiques et analogues » et **EN 14011** « échantillonnage des poissons à l'électricité »

LISTE DES PARTICIPANTS:

Chefs d'équipe : (formation SST et habilitation électrique)

Jean-Benoit HANSMANN
Yannick GELINEAU
Vincent LESPANNIER
Mathieu SAGET
Vincent BRAULT
Antoine PROUST

Techniciens :

Guillaume BOSSEAU (formation SST)
Christophe MARCHAND (formation SST)
Pierre FISSON (formation SST)
Bastien BIT (formation SST)
Vincent CARRE (formation SST)
Erwan AUBIN
Tom PELLUAU
Irénée DUCIEL
Hubert NICANOR
Hugo DANIEL
Loïk DELSART

Assistant pour la biométrie :

Mathieu NEAU
Emeline CHESNEAU (formation SST)
Erwan AUBIN
Kévin MARTIN (formation SST)
Adel EL ANJOURMI

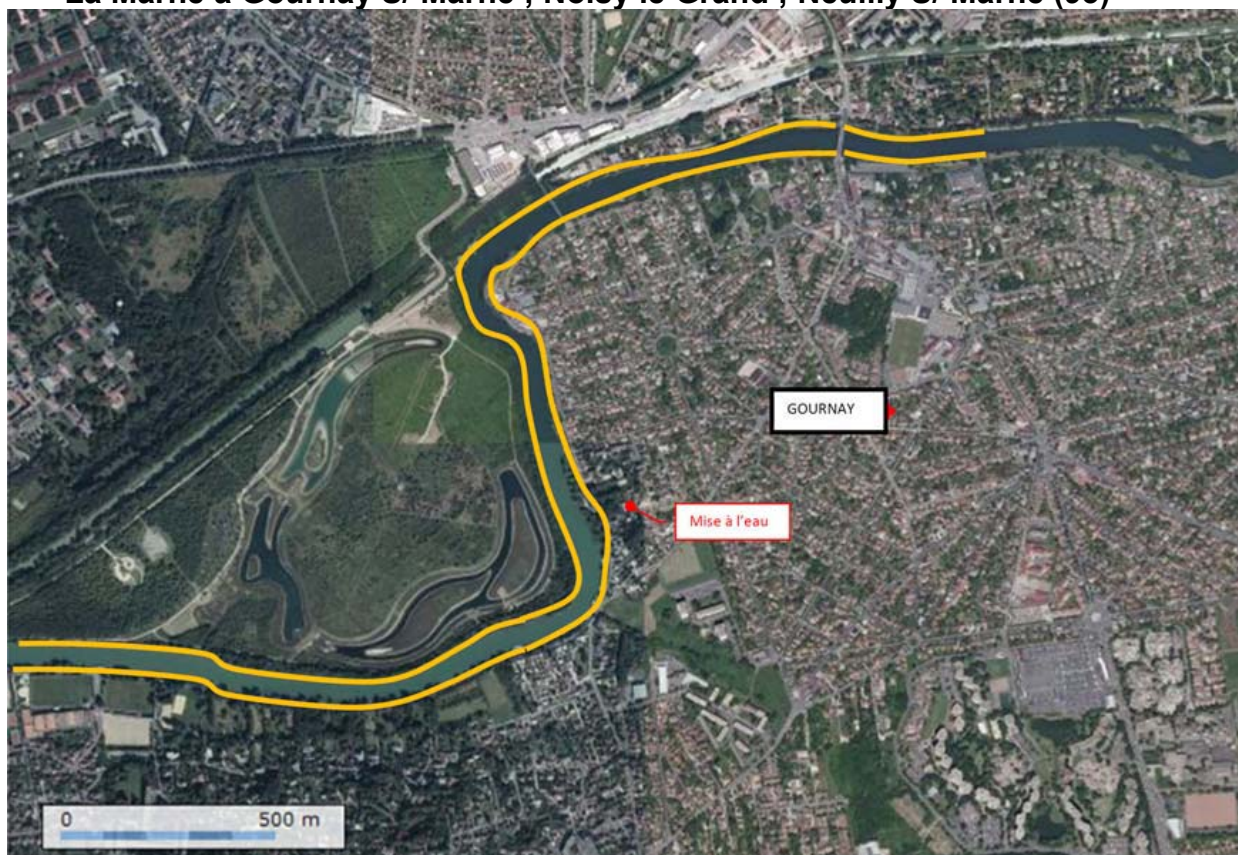
Les personnes citées ci-dessus participent aux pêches scientifiques depuis leur arrivée à Aquascop, ils ont tous plusieurs années d'expérience dans ce domaine.

Les attestations de formation des chefs d'équipe sont jointes à notre demande.

Tous les techniciens ont suivis une formation en interne « sécurité/risque électrique peches électriques ».

LOCALISATION DES STATIONS DE PECHE

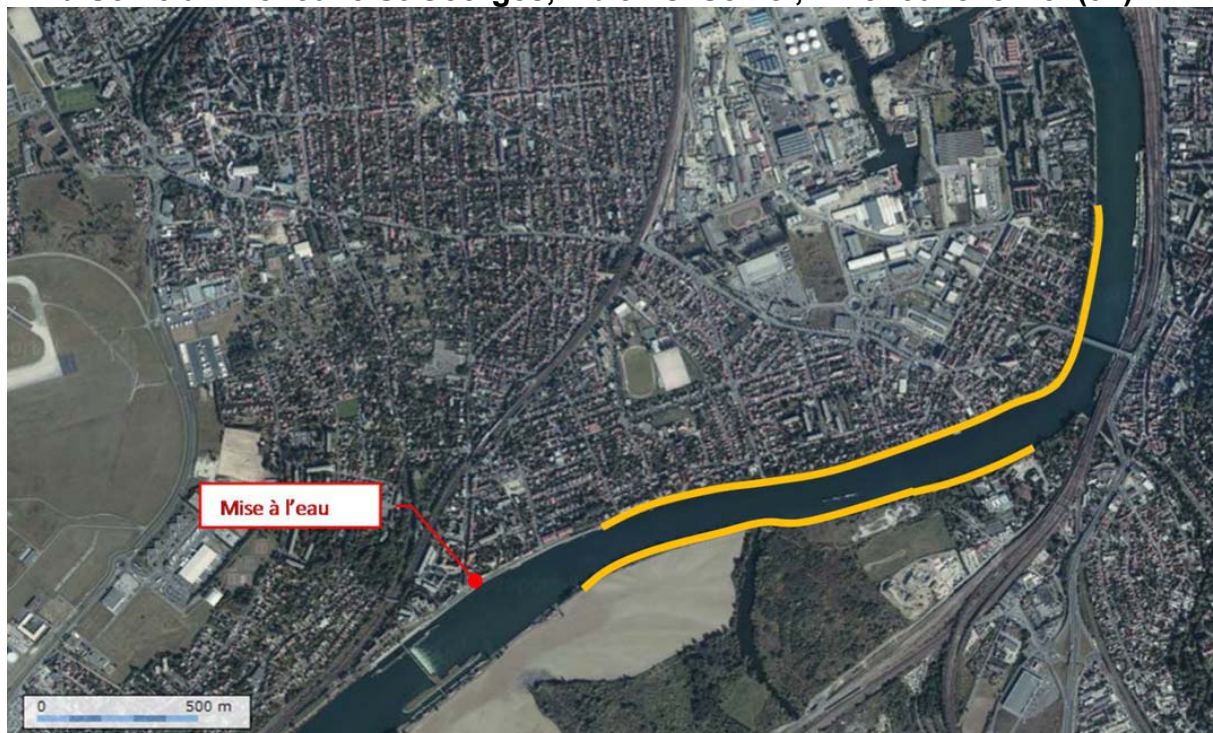
La Marne à Gournay S/ Marne ; Noisy le Grand ; Neuilly S/ Marne (93)



La Marne à St Maurice ; Maisons-Alfort (94)



La Seine à Villeneuve St Georges, Ablon s/ Seine ; Villeneuve le Roi (94)



La Seine à Levallois-Perret; Asnières s/ Seine ; Neuilly sur Seine (92)

